

Les Échos Lauranais

NOVEMBRE
2015



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Dans la nuit du 3 au 4 octobre dernier, des précipitations d'une intensité inouïe se sont abattues sur la Côte d'Azur. Sur certaines zones, il est tombé jusqu'à 1,80 mètres d'eau en trois heures de temps. Le bilan de ces inondations est lourd : 20 morts et des dégâts qui se chiffrent par millions : routes et caves inondées, circuits électriques détériorés, écoles fermées, trafic ferroviaire interrompu...

L'association Française de l'Assurance estime que les dégâts occasionnés vont conduire à la déclaration de plus de « 60 000 sinistres » concernant notamment des habitations et des véhicules. Pour les assureurs, la facture devrait atteindre jusqu'à 600 millions d'euros. Les images de cette catastrophe ont rallumé de douloureux souvenirs chez nos concitoyens qui ont été éprouvés en novembre 1999. Si, en la matière, il convient de toujours rester prudents et surtout humbles car, dans ce domaine, le pire est toujours possible, il me paraît important de rappeler que notre département s'est doté depuis plus de 10 ans, d'une structure dont la finalité est justement l'organisation du territoire face au risque d'inondation.

Créé le 30 mai 2002, le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) mène une action cohérente, fédérant l'action des syndicats de bassin en réalisant le plan d'action de prévention des inondations et en coordonnant les schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

Notre commune est située à la fois sur les bassins versants des Balcons de l'Aude et de l'Argent Double. Le village de Laure est sous la menace directe de deux ruisseaux : Ruchol et Arques qui se rejoignent à hauteur du boulo-drome, à l'est du bourg. A intervalle régulier au cours de notre histoire récente, les habitations édifiées dans les quartiers bas ont été sinistrées.

Le Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude procède à l'entretien périodique de ces ruisseaux (entretien normalement dévolu aux propriétaires riverains) et porte un projet de la plus haute importance pour cette zone qui devrait aboutir dans les prochaines années : construction d'un bassin écrêteur de crues sur le ruisseau des Arques en amont immédiat du village et travaux de sécurisation de la digue du Plan d'eau établi sur le ruisseau de Ruchol.

Dans le même temps, la commune a élaboré son Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui situe les zones soumises à aléa et réalisé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui guide les élus dans l'exécution des actions à mener lors de la survenance de crises : prévention, alerte des populations, suivi du phénomène, accueil des sinistrés, etc...

Jean Loubat, Maire de Laure

■ FÊTE DE LA TOUSSAINT - CONCESSIONS CIMETIÈRE ■

Comme tous les ans, notre cimetière va redevenir pour quelques jours, le lieu de retrouvaille des familles qui viennent fleurir les sépultures de leurs proches.

Cette année, suite à la décision de ne plus utiliser de produits désherbants, nos équipes municipales ont été davantage sollicitées pour conserver à cet espace sacré un aspect conforme à la dignité du lieu.

Par ailleurs, le conseil municipal a rédigé et voté un règlement actualisé de ce cimetière. Les démarches nécessaires et les tarifs en vigueur ont été révisés. Les personnes intéressées sont invitées à venir le consulter. Contacter le secrétariat de la mairie.

■ DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ■

Le 4 octobre dernier, notre école a répondu à l'appel de Corinne Devèze et participé à Octobre Rose. Les enfants ont réalisé des dessins sur de petites cartes que nous avons attachées à des ballons roses, gonflés à l'hélium. Les ballons se sont envolés... et une petite carte est revenue ! Un couple de randonneurs de Béziers a ramassé la carte d'une de nos élèves de petite section de maternelle, et nous l'a renvoyée ! A l'époque d'Internet et des SMS, nous, nous n'avons besoin que du vent pour communiquer...

Nous vous rappelons que la livraison des bulbes commandés en octobre se fera au retour des vacances. Cette vente de bulbes nous a rapporté 398,82 euros ! La vente des tickets pour la tombola de Noël débutera fin novembre, des tickets seront en vente à Laure chez les commerçants volontaires. Le tirage de la tombola aura lieu lors de la vente de fleurs et de compositions florales réalisées par les élèves de maternelle le mercredi 16 décembre au matin. Merci à tous ceux qui s'impliquent !

■ APPELS TÉLÉPHONIQUES INDÉSIRABLES ■

Sur nos téléphones fixes ou mobiles, nous recevons tous des appels téléphoniques dérangeants : démarchages commerciaux intempestifs, arnaques à la loterie, services divers surtaxés...

« Vous avez reçu un colis, appelez le 0899... », « Votre demande d'emploi a retenu notre attention, contactez-nous au... », ou encore « Votre facture EDF (Orange) n'a pas été réglée... » Face à la recrudescence de ce type d'arnaques, la DGCCRF multiplie les appels à la vigilance. Pour vous en prémunir, partez du principe que les messages texte ou vocaux non sollicités et émanant d'une source inconnue sont potentiellement des escroqueries et ne donnez pas suite. Parfois le piège, nettement plus subtil, consiste à vous appeler brièvement sans vous laisser le temps de décrocher. Le numéro échoue alors dans vos « appels en absence », les escrocs misant sur votre curiosité et votre propension à rappeler



sans réaliser que vous composez un numéro surtaxé. Vous êtes devenus une cible de choix. Ne répondez pas à ces types d'appels.

■ OCTOBRE ROSE ■

Incontestablement, en ce dimanche 4 octobre, cette manifestation a incarné l'événement de la rentrée sur le territoire minervois.

A l'initiative de Corinne Devèze, un groupe de bénévoles s'est mobilisé, avec ADOC 11, pour porter haut la cause du dépistage du cancer du sein. Représentants de la quasi-totalité des associations lauranaises, ils ont organisé, autour du plan d'eau du Gourg de la Blanco, tout un dimanche au cours duquel les animations se sont succédées.

Dès le matin, ont été proposés aux sportifs deux trails minutieusement préparés par Gilles Bonnafous et une promenade sur le sentier des capitelles guidée par les représentants de l'Association du Patrimoine Lauranais.

A midi, les interventions des organisateurs et les propos explicatifs du Dr Peytours ont précédé la parenthèse gastronomique : les 190 convives ont dégusté l'apéritif autour des produits locaux et des diverses préparations offertes par des cordons bleus volontaires puis une gigantesque choucroute concoctée par Pascal et Agnès Mercier, nos sympathiques bouchers-traiteurs locaux.

Le pain a été offert par nos boulangers Dominique et Geneviève Rivasseau. Quant à la toute jeune épicerie « Le Panier de Laure », elle a tenu à offrir de magnifiques paniers garnis qui ont constitué, avec des cadeaux offerts par Candide Coiffure et les associations, les lots pour la tombola. Merci à Angélique et Ludovic Burgat ainsi qu'à Candide et aux associations. L'après midi, autour du stand d'information ADOC 11, diverses animations furent proposées : maquillage pour les enfants, concours de dessin, démonstration de marche nordique, rando douce, démonstrations de judo et de dance country,

Un stand d'animation animé par les joueurs de l'UCS XV menés par Daniel Guicherd a connu



un vif succès auprès des enfants.

Un magnifique lâcher de ballons porteurs des messages des enfants de l'école vint clôturer la manifestation.

Nous remercions tous les bénévoles, tous les participants, tous les commerçants du village, les donateurs et la municipalité qui ont fait de cette première manifestation un véritable succès.

Le bénéfice de cette journée est de 2 440 euros et nous remettons le chèque officiellement au Dr Michel Mandoul, Président fondateur d'ADOC 11, le lundi 16 novembre à 10h, à la mairie de Laure. Manifestation à rééditer en 2016.

Les organisateurs

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE ■

Le nombre de véhicules qui empruntent nos routes a augmenté de façon exponentielle. Devant les inconvénients et les risques qui en résultent, les responsables sont partout amenés à engager des travaux de sécurisation. Sur le village, une réflexion a été menée par les élus avec l'aide du Service route du Département.



Des chicanes ont été mises en place sur les avenues de la Cave Coopérative et de la Montagne Noire. Elles sont implantées de façon à contraindre les conducteurs à modérer leur vitesse à l'approche des zones habitées. C'est pour cette raison que la priorité est donnée aux véhicules qui quittent l'agglomération. Le respect de ce dispositif par tous est une priorité si nous souhaitons rendre notre village plus tranquille. Dans les prochaines semaines, il sera apporté des améliorations notamment sur les deux emplacements (avenues de la Cave coopérative et de la Montagne noire) pour les rendre encore moins dangereux.

Une autre démarche importante consiste à sécuriser l'avenue des Écoles qui est bordée par plusieurs « enjeux » : mairie, école, bureau de poste, bibliothèque, foyer, maison des associations, ...

Pour cela, il a été décidé d'instaurer un sens unique sur cette voie et d'y alterner les places de stationnement qui seront tracées, pour obliger les conducteurs à manœuvrer et ainsi ralentir leur progression. Une signalisation adéquate

AGENDA

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme tous les ans, les anciens combattants et la municipalité invitent la population à prendre part à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Rendez vous devant la mairie à partir de 11h30. Inscriptions pour le repas auprès de Gaston Sarda.

CINÉMA : C'EST LA REPRISE

Le film « Belle Famille » sera projeté le samedi 21 à 21h. Tarif habituel 3,50 €.

VENTE AUX ENCHÈRES

de tableaux au profit de l'association culturelle St Jacques d'Albas le dimanche 15 novembre à partir de 15h au domaine.

THÉ DANSANT

Dimanche 15 novembre à 15h au foyer de Laure pour le traditionnel thé dansant au bénéfice de la **Ligue contre le cancer**. 10 €.

RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN

Le réveillon de la Saint Sylvestre sera organisée par le club des Aînés Ruraux. Ambiance garantie. Vous pouvez dès à présent réserver votre soirée. Places limitées. Prix : 70 €. Inscriptions chez les commerçants locaux.

sera mise en place pour tenir compte de ces changements.

Quant aux deux artères qui partagent le bourg (la Grand Rue et l'ensemble rue de la Mairie-rue de l'Eglise), elles passeront également en sens unique, après des travaux de restructuration. (vraisemblablement programme voirie 2017).

Bien-sûr, un tel changement va bouleverser quelques habitudes bien ancrées chez les lauranaïses et provoquer quelques « agacements » mais il s'agit là de sécurité publique et on ne peut transiger en attendant la catastrophe. Si des améliorations s'avèrent souhaitables, elles seront, bien évidemment, discutées et si nécessaire, appliquées.

■ TRUFFES ■

L'association des trufficulteurs de l'Aude, à l'occasion de ses 40 ans d'existence, propose en collaboration avec la chambre d'agriculture, de mettre à la disposition des personnes intéressées, des plants mycorhizés.

Se rapprocher de M Yvan Galy, technicien en charge de la trufficulture au 04 68 10 61 07.

■ A LOUER ■

Appartement type 3, chez Habitat Audois, place de l'église à Laure. Loyer charges comprises : 354.31 euros ; S'adresser à la mairie.